

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/EZH N° 2024 – 286

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de la Recherche n°29 BAP A « Technicien-ne Biologiste » les candidats dont les noms suivent :

AIT KACI	Aldjia	BUTKIEWICZ-JUNG	Loïc
ALLARD	Emma	COLOMBEL	Juliette
AUGIER	Gaelle	ETIENNE	Audrey
BAUER	Julie	LEA	Malou
BETREMIEUX	Jeanne	LEGIOT	Eric
BOMBARDIER	Aurélie	PIROTAIS	Camille
BOURHIM	Mustapha	URIEN	Laurie

Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de la Recherche n°29 BAP A « Technicien-ne Biologiste », les candidates dont les noms suivent :

ALLAOUI	Ahlem	JIMOE TCHAKAM	Catherine Laure
ARS CYWINSKA	Agata	KUZNETSOVA	Mariia
FLEURISTAL	Jean Webner	SPERI	Anna

Fait à Paris, le

16 SEP. 2024

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines